

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

Page 1/5

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 6 AVRIL 2021

L'an Deux mil vingt et un, le 6 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 30 Mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Salle Polyvalente de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mmes BASCOP V. - BURGEVIN C.

MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N. - CAUDE J. - DUMAS D. -  
LANCELOT G. - LELIÈVRE G. - MASSON C. -  
THIERRY A. - THILLOU D.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN C.

### ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 15 FÉVRIER 2021

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 15 Février 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DRESSÉ PAR Mme BRÉGÈRE-MAILLET - LE TRÉSORIER RECEVEUR (D06)

Le Conseil syndical, réuni sous la présidence de *Madame BURGEVIN Christiane, doyenne d'âge,*

Après s'être fait présenter le budget primitif de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2020** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2020**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 31 Décembre 2020**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 2/5

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (D07)**

Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité et voté à main levée, avec 11 suffrages exprimés dont 11 voix *Pour*, 0 voix *Contre* et 0 *Abstention*, pour les résultats cumulés ci-après :

	<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RÉSULTAT</b>
<u>Section FONCTIONNEMENT</u>	402 834.67 €	377 040.13 €	+ 25 794.54 €
<u>Section INVESTISSEMENT</u>	68 128.12 €	105 691.69 €	- 37 563.57 €
	=====	=====	=====
	<b>470 962.79 €</b>	<b>482 731.82 €</b>	<b>- 11 769.03 €</b>

Après délibération, le Conseil Syndical :

- . CONFIRME le vote du compte administratif 2020, pour les résultats cumulés mentionnés ci-dessus, et
- . CERTIFIE que Monsieur le Président étant sorti de la séance, le compte administratif 2020 a été présenté en séance conformément à la réglementation sous la présidence de *Madame BURGEVIN Christiane, doyenne d'âge*.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (D08)**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité :

- . DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

.../...

# **SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)**

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 4/5

## **APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (D09)**

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du projet de Règlement Intérieur applicable au personnel du SMAEP à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2021.

Considérant l'Avis Favorable du Comité Technique du Centre de Gestion du Loiret (CDG45) en date du 9 Mars 2021,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité,

ACCEPTE le Règlement Intérieur ainsi présenté,

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en application de ce document par l'ensemble du personnel du SMAEP, à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2021.

## **RECRUTEMENT D'UN FONTAINIER EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (D10)**

**Monsieur le Président propose à l'assemblée :**

L'opportunité de recruter un Fontainier en contrat à durée déterminée (CDD) pour une mission d'installation des compteurs d'eau potable en radio-relève sur chacune des 4 Communes membres du SMAEP, à compter du 17 Mai 2021 pour un contrat de droit privé de 6 mois dans un premier temps, renouvelable sur une période de 3 ans.

Le traitement brut sera de 1 600.00 € pour un poste à temps complet sur une durée hebdomadaire de 35 heures.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE DE :

- Adopter la proposition de Monsieur le Président,
- Créer le poste au sein du SMAEP.
- Inscrire au budget les crédits nécessaires à ce recrutement.
- Prendre l'arrêté de nomination correspondant.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer toutes les formalités nécessaires à ce recrutement.

## **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 (D11)**

Monsieur Le Président a présenté à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2020, qui a été adopté à l'unanimité et voté à main levée, avec 12 suffrages exprimés dont 12 voix *Pour*, 0 voix *Contre* et 0 *Abstention*, pour les montants cumulés ci-après :

.../...

# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

\* \* \* \* \*

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

.../...

Page 5/5

	RECETTES	DÉPENSES
<u>Section EXPLOITATION</u>	532 798.07 €	532 798.07 €
<u>Section INVESTISSEMENT</u>	675 449.96 €	675 449.96 €
	=====	=====
<b>TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET</b>	<b>1 208 248.03 €</b>	<b>1 208 248.03 €</b>

Après délibération, le Conseil Syndical CONFIRME l'adoption du Budget Primitif 2021 dans son intégralité, voté avec reprise des résultats de l'exercice 2020, après le vote du compte administratif 2020.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures.*